／0

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 121 (15ème envoi de 1978) - 11 Juillet 1978

VIGNE

- Mildiou :

La situation demeure bonne pour l'ensemble des vignobles de la circonscription malgré l'existence de taches un peu partout, plus fréquentes dans l'Armagnac, le Madiranais et localement dans le Tarn que dans les autres régions.

En raison de l'importance de la végétation nouvelle et des dernières pluies qui ont souvent lessivé l'application précédente, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception, notamment là où des taches existent.

- Black-rot :

Dans les parcelles contaminées, utiliser pour combattre le mildiou un produit également efficace contre le black-rot.

- Oïdium :

Les conditions climatologiques actuelles sont très favorables au développement de ce champignon. Sur les cépages sensibles, ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre le mildiou.

- Eudemis et Cochylis :

Le deuxième vol commence seulement. Attendre un prochain bulletin pour intervenir.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Le premier vol des papillons se poursuit faiblement et l'activité sexuelle des insectes a été très réduite depuis le début du mois.

Une nouvelle application ne peut se justifier que dans les vergers où l'on constate quelques traces de pénétrations larvaires sur fruits.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le deuxième vol des papillons est en cours. Son importance est encore assez faible mais les pontes sont relativement importantes depuis quelques jours.

a) Protection des pousses :

Renouveler la protection dans les pépinières et sur les jeunes arbres en cours de formation.

b) Protection des pêches :

1.- Variétés à récolter à partir du 20 juillet : traiter les 12-13 juillet avec un produit à base de mévinphos à 50 g de m.a./hl (nombreuses spécialités) ou de dichlorvos à 125 g de m.a./hl (nombreuses spécialités).

2.- Variétés à récolter entre les tout derniers jours de juillet et la fin du mois d'août : traiter dès réception avec l'un des produits homologués ou autorisés contre la tordeuse orientale du pêcher, autres que le mévinphos et le dichlorvos.

- Carpocapse des prunes :

Le vol des papillons se poursuit et des pontes sont déposées presque chaque jour.

Effectuer un nouveau traitement dès à présent en veillant bien au respect de la législation concernant les limites d'emploi des produits avant récolte.

/N O Y E R/

- Bactériose et Carpocapse (ver des noix) :

Appliquer, dès réception, un nouveau traitement cuprique à 150 g de cuivre métal à l'hectolitre d'eau et ajouter un insecticide contre le carpocapse.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Mildiou de la pomme de terre (toutes régions y compris les zones d'altitude, Aveyron notamment) :

La dernière période pluvieuse que nous venons de subir a été très favorable à l'installation ou à l'extension de la maladie.

Contre les manifestations du mildiou déjà signalées en Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne, des taches, encore en très faible nombre, ont été trouvées dans le Tarn (zone de Limayrac - Pampelonne) et en Aveyron (Pradinas). Leur présence risque d'être à l'origine d'une généralisation des foyers si de nouvelles pluies surviennent bientôt.

En conséquence, il est recommandé d'appliquer un traitement fongicide dès la première menace de pluie sur toutes les cultures en tous secteurs, sauf sur celles dont l'arrachage doit intervenir avant le 25 juillet.

- Doryphore :

Ajouter un insecticide à la bouillie anti-mildiou si on constate la présence de larves.

- Tomate :

Mildiou et Alternaria : Renouveler la protection selon les indications de notre précédent bulletin.

- Melon :

Surveiller les foyers d'Oïdium et intervenir en évitant d'utiliser toujours le même produit.

Cladosporiose - Anthracnose : Renouveler dès maintenant le traitement conseillé dans le bulletin N° 119 du 19 juin 1978.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.